



## CONSTRUCTION DE 61 LOGEMENTS – CHEMIN DU CRÊT DOMARIN (38)

### OPÉRATION

**Maître d'ouvrage :** ISERE HABITAT  
**Lieu :** DOMARIN (38)  
**SDP :** 3 125 m<sup>2</sup> (collectifs) et 1 293 m<sup>2</sup> (intermédiaire)  
**Montant des travaux (HT) :** 6 465 275 €

### EQUIPE PROJET

**Architecte :** EXNDO  
**Bureaux d'études :** IDE2PROJET / TECHBAT / PRELEM / BE.URBAN / LE CIEL PAR-DESSUS LE TOIT / TERRE ECO

### MISSION TERRE ECO

MOE Qualité Environnementale du Bâtiment

### RÉALISATION

**Début de la mission :** juin 2022  
**Fin de la mission :** en cours  
**Phasage des travaux :** avril 2024 - avril 2026



## DONNÉES PROGRAMMATIQUES

Le projet porte sur la construction de 45 logements collectifs répartis sur 2 plots et de 16 logements intermédiaires sur 3 bâtiments, situés chemin du Crêt à DOMARIN (38). Sur le total des 61 logements que compte le projet, 12 sont destinés au locatif social. L'opération s'inscrit dans la dernière « dent creuse » en bordure de la route départementale, en entrée de ville.

## SPÉCIFICITÉS DU PROJET

- Contraintes d'intégration du projet dans le tissu urbain existant avec conservation d'un édifice existant
- Prise en compte des nuisances acoustiques liées à la proximité de la voie ferrée et de la route de Lyon
- Enjeux vis-à-vis du traitement des espaces extérieurs et de la biodiversité sur le site, via des choix de revêtements perméables et des espaces végétalisés en pleine terre
- Exigences fortes de qualité d'usage et de traitement des espaces extérieurs (privés/communs)
- Objectif d'une opération à faible impact carbone

## APPROCHE ENVIRONNEMENT & ÉNERGIE

- Orientations multiples pour la grande majorité des logements
- Matériaux peu carbonés : structure en brique et charpente bois
- Conception bioclimatique
- Gestion passive du confort d'été (occultations externes fixes et mobiles, ventilation naturelle, déphasage des isolants)
- Confort visuel (calcul d'éclairement naturel)

## OBJECTIFS DU PROJET

- Atteinte du seuil I<sub>c</sub>\_construction de la RE2020 (PC déposé sous RT 2012)
- RT 2012 -30% pour les plots collectifs
- RT 2012 -10% pour les plots de logements intermédiaires
- Qualité d'usage des logements (confort d'été, éclairage naturel) et des espaces extérieurs